

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 29 Février 2024, au lieu habituel, à 19h00****Date de la convocation : 20 février 2024****Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 1

**Liste des membres :** M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON**Procuration (s) :** André BRIVADIS donne procuration à Stéphane GIBERT  
Mme SCIORTINO Pascale donne procuration à Gérard SPECCEL**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** Bernard VIALANEIX**2024 – 9 Choix du projet pour Villages d’Avenir**

Monsieur Stéphane GIBERT rappelle que suite à sa candidature du 9 octobre 2023 au Programme Villages d’Avenir, la commune de la Chaise-Dieu a été retenue par la commission de sélection le 02 novembre 2023.

Les projets relevant de thématiques communes, une grappe a été constituée avec les communes sélectionnées de Bonneval, Jullianges, Malvières, Saint Victor sur Arlanc.

Ce programme est destiné aux communes rurales avec un appui à l’ingénierie et une aide pour concrétiser nos projets.

Une rencontre des communes sélectionnées avec le Préfet s’est déroulée le 07 février 2024. Après avoir délibéré et voté (la voix du Président étant prépondérante) le conseil décide de proposer le projet de réfection de la Place du monument et des rues adjacentes au Programme Village d’avenir afin de finaliser l’aménagement du Bourg.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	6
	POUR	6